

Interview

témoignage



Sébastien FAUCON
ING 2011

Chef d'unité construction - DREAL Normandie

Aménagement & Territoires : Bonjour Sébastien, peux-tu te présenter en quelques mots ? Quel est ton parcours professionnel ? Comment es-tu arrivé au poste que tu occupes ?

Sébastien FAUCON : Mon parcours a été construit autour d'un domaine transversal, la gestion des ressources humaines, et d'un domaine technique, le bâtiment. J'ai commencé par la partie technique avec un poste de technicien conducteur d'opérations à la DDE de Seine Saint Denis en 1993. Une première expérience très instructive avec des projets de rénovation de maison de retraite et d'extension d'hôpitaux où la conduite de projet et les marchés publics étaient des compétences clés. Ensuite, j'ai passé une quinzaine d'an-

nées au CVRH⁽¹⁾ de Rouen où j'ai occupé successivement les postes de chef de projet formation dans la plupart des domaines du ministère, consultant interne et conseiller de carrière pour terminer secrétaire général. Durant ces années, je n'ai pas complètement quitté le domaine des constructions publiques, car j'ai mené la rénovation de l'hébergement et la restructuration du CVRH de 2000 à 2004.

C'est aussi ce domaine qui m'a permis de réussir l'examen professionnel d'ITPE lors de la dernière année à options techniques. Par chance, j'ai pu me positionner sur le poste de responsable du bureau bâtiment construction de la DDTM 76 lors de ma première affectation en tant qu'ITPE en 2011. Après cinq années

marquées par un repositionnement des opérations vers les services de l'État et la fin annoncée de la conduite d'opération, j'ai pris mon poste actuel de chef de l'unité construction à la DREAL Normandie nouvellement fusionnée.

A&T : Quels sont les intérêts spécifiques du domaine dans lequel tu exerces ?

SF : Tout le monde est concerné par le bâtiment, nous y vivons, nous y travaillons, nous y passons du temps pour des activités culturelles et sportives... L'intérêt principal réside dans la notion

(1) Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines



de « tous concernés » : l'utilisateur, le locataire ou le propriétaire, le public comme le privé, chacun à son niveau quelle que soit sa profession, son milieu ou son niveau de vie.

Nous sommes confrontés en permanence et de plus en plus à des sujets liés aux bâtiments dans lesquels nous évoluons : l'augmentation du prix de l'énergie en lien avec l'étiquette énergétique, les matériaux de construction, la qualité de l'air intérieur, le lieu de travail chez soi ou dans des espaces qui évoluent...

A&T : Quelles sont tes missions actuelles ?

SF : Comme pour un certain nombre de sujets traités par les Dreal, il s'agit d'assurer le lien entre les orientations nationales et les réglementations avec les services déconcentrés, les professionnels, les collectivités, les associations et bien d'autres acteurs. Pour mener à bien les missions de l'unité, je m'appuie sur deux ingénieurs et un technicien supérieur.

La mission phare, en progression année après année, est l'accompagnement de la rénovation énergétique de tous les bâtiments. La partie la plus connue est

le portage des dispositifs d'aide MaPrimeRénov' en lien avec l'ANAH⁽²⁾ et la Région : cela se traduit par un accompagnement aux particuliers les plus modestes et au financement d'une partie de leurs travaux ; mais d'autres dispositifs d'accompagnement ou d'aides sont également accessibles pour tous. L'autre partie est la rénovation du parc tertiaire rendue obligatoire pour les bâtiments de plus de 1000m² par le dispositif appelé Eco Energie Tertiaire⁽³⁾, la première étape est l'enregistrement des assujettis au dispositif pour le 30 septembre 2022 au plus tard.

La deuxième mission est le développement des filières vertes⁽⁴⁾ porté depuis dix ans par notre ministère avec la création d'un poste dédié dans chaque Dreal. Cette mission prend toute son importance dans le cadre de la nouvelle réglementation thermique désormais bas carbone (RE2020) qui renforce l'intérêt de recourir aux matériaux biosourcés dans la construction.

Le troisième et dernière mission concerne la réglementation. À la fois le portage de la nouvelle réglementation environnementale RE2020 remplaçant la RT2012 mais aussi le contrôle des règles de construction renforcé par la

création d'une police administrative aux côtés de la police judiciaire qui sera mise en œuvre en 2024. La Dreal assure le pilotage régional des contrôles désormais réalisés en DDT(M) en remplacement du Cerema qui a arrêté la mission.

A&T : Quelles sont les motivations et les contraintes de ce type de poste, de structure ?

SF : La motivation principale est de pouvoir embarquer de multiples sujets liés au bâtiment que ce soit la partie efficacité énergétique mise en avant au quotidien mais aussi des sujets comme le numérique, la qualité sanitaire, le ré-emploi ou encore le sujet très concret de l'aménagement des espaces dans le cadre de l'évolution des modes de travail.

J'ai la chance de bénéficier d'une grande autonomie à partir des instructions de l'administration centrale sur les différents sujets. En dehors de quelques demandes ponctuelles et urgentes, comme dans beaucoup de postes, la principale contrainte, si on peut parler de contrainte, est la nécessité de se remettre en question en permanence afin de trouver notre rôle le plus effi-

(2) Agence nationale de l'habitat

(3) Éco Énergie Tertiaire est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Issu du décret tertiaire, il impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. Pour y parvenir, les actions déployées vont au-delà de la rénovation énergétique des bâtiments. Elles concernent aussi la qualité et l'exploitation des équipements, le comportement des usagers, etc.

(4) Une filière verte a pour objet de développer et de commercialiser une solution environnementale (EnR, traitement des déchets, etc.). Elle englobe donc l'ensemble des éco-activités et représente les éco-entreprises correspondantes.

cient dans le système. En effet, nous ne produisons qu'une infime partie de l'information au milieu d'autres organismes publics ou privés, et il est parfois difficile de déterminer le niveau d'implication nécessaire. Cela nécessite ainsi une adaptation permanente de notre action en fonction du contexte national et régional.

A&T : Comment définirais-tu un bâtiment durable ?

SF : Il est difficile de répondre facilement à cette question tant la vision sur le bâtiment a évolué.

Nous sommes entourés de bâtiments datant de plusieurs siècles, construits à partir de matériaux locaux et adaptés aux caractéristiques régionales. La nécessité de reconstruire rapidement après la guerre et l'évolution rapide des techniques a permis de construire n'importe quel type de bâtiment n'importe où sans se préoccuper de l'environnement extérieur : si on avait besoin de chauffer, on savait dimensionner en conséquence, et si on avait besoin de rafraîchir, des climatisations étaient installées. La consommation énergétique



est passée au second plan jusqu'à la première crise pétrolière et le début des réglementations thermiques, pour arriver aujourd'hui à une réglementation bas carbone.

Côté conducteur d'opération, le bâtiment durable correspond à un bâtiment construit selon les règles techniques en vigueur sans pathologies, dans les délais et prix annoncés également en matière d'exploitation.

Le bâtiment durable prend un peu de toutes ces évolutions, il doit être adapté à la région dans laquelle il est construit, positionné intelligemment pour limiter ses besoins énergétiques, il doit recourir à des matériaux locaux à faibles émissions de CO₂, utiliser des énergies renouvelables, assurer le confort de ses occupants tout en limitant le recours à des systèmes complexes.

A&T : Quelle est la place des ingénieurs dans les métiers liés au bâtiment durable ?

SF : L'ingénieur doit clairement jouer un rôle d'expertise, pas forcément au sens des comités de domaines, mais plutôt une expertise d'ensemble sur les problématiques du bâtiment aujourd'hui : intégré dans son environnement sans consommer trop d'espace, évolutif, peu consommateur d'énergie, garantissant le confort en hiver comme en été, agréable à vivre, dans un environnement sain, connecté et communicant, facile d'utilisation... On voit tout de suite des compétences techniques multiples à acquérir au-delà de notre capacité à conduire des projets même si cette dernière est essentielle et je peux parfois constater qu'elle peut faire défaut.

A&T : Quel est l'impact du changement climatique ? Le changement climatique est-il d'ores et déjà intégré dans tes ac-



tions concernant la durabilité des bâtiments ?

SF : Toutes les dernières réglementations intègrent les conséquences du changement climatique. La RE2020, en application progressive depuis le 1^{er} janvier 2022, prend notamment en compte le confort d'été des bâtiments pour éviter la surchauffe tout en limitant le recours à la climatisation. Certains estiment insuffisante la prise en compte du confort d'été mais tout est question d'équilibre et les réglementations évoluent.

A&T : Y-a-t-il au sein de tes projets/actions une tension entre les enjeux économiques et les enjeux de construction durable ? Comment réussissez-vous à concilier les approches ?

SF : Bien sûr, toutes ces exigences supplémentaires amenées notamment par la RE2020 provoquent des crispations. C'est pourquoi, la réglementation est maintenant participative avec les tous les acteurs à différentes étapes de sa mise en œuvre.

A&T : Merci Sébastien pour ton témoignage.